

Cédric Honegger  
Case postale 194  
1010 Lausanne 10

Aux actionnaires de  
Tridel SA  
Rue du Vallon 35  
1005 Lausanne

Lausanne, le 2 avril 2013

Demande de publication des comptes et rapports d'activité de Tridel SA

Lettre ouverte (<http://www.transparence.ch/comptes-tridel-gedrel/>)

Madame, Monsieur,

Je m'adresse à vous car vous représentez les actions de Tridel SA.

Comme vous le savez sans doute, les comptes de Tridel SA ne sont pas publiés publiquement, et la société refuse de communiquer ces informations sur demande également (annexe 1).

Or cet état de fait n'est pas acceptable pour plusieurs raisons.

1.  
Tridel SA est une société entièrement financée par les fonds publics. La construction de l'usine d'incinération a fait l'objet d'un vote des vaudois qui ont accordé une subvention spéciale de CHF 90 millions, pour un coût de construction total estimé à CHF 360 millions. Les 74'951 citoyens qui ont voté le 23 septembre 2001 ont le droit de savoir ce qu'il advient de cet investissement exceptionnel.
2.  
Juridiquement, le fait de ne pas donner un accès public à ces informations est en non conformité avec la loi sur l'information (LINFO) du 24 septembre 2002. L'article 2 alinéa "e" inclus dans le champ d'application de cette loi les personnes physiques et morales auxquelles le canton ou une commune confie des tâches publiques.
3.  
Un effort particulier est demandé depuis le 1er janvier 2013 aux habitants de nombreuses communes vaudoises avec l'introduction de la taxe au sac. Tridel SA se trouve au coeur de ce dispositif. Les vaudois doivent pouvoir être informés correctement sur les implications financières liées à cette taxe. Or cela est impossible si des entreprises comme Tridel SA refusent de communiquer leurs chiffres.

4.

Trois sociétés également financées par des fonds publics sont actionnaires de Tridel SA : Gedrel SA, Valor SA et Strid SA. Les deux dernières publient leurs comptes annuels. Pourquoi Tridel SA ne pourrait pas suivre ces bons exemples ? J'espère que les représentants des actions de Valor SA et de Strid SA auprès de Tridel SA sauront convaincre l'assemblée générale des actionnaires de la nécessité et des bienfaits à faire preuve d'un minimum de transparence.

J'espère donc que les comptes de Tridel SA seront publiés prochainement sur son site Internet afin d'en faciliter l'accès à tous. Il s'agit là d'une pratique aujourd'hui courante en terme de finances publiques.

Tout le monde aurait à gagner d'une telle démarche. C'est la légitimité des autorités qui est en jeu.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.



Cédric Honegger

Annexes : mentionnées

Kadri Fadi <fadi.kadri@lausanne.ch>

8 mars 2013 16:06

À : "cedric.honegger@me.com" <cedric.honegger@me.com>

Cc: Gedrel <gedrel@lausanne.ch>, Assainissement relation clientèle <assainissement@lausanne.ch>, Info Tridel <info@tridel.ch>

TR: Contact [www.tridel.ch](http://www.tridel.ch) - Comptes annuels 2010 et 2011 de Tridel SA et Gedrel SA

---

Monsieur,

Faisant suite à vos différents messages électroniques, le Conseil d'administration de GEDREL SA a examiné votre requête dans sa séance du 4 courant.

Ce faisant et considérant que :

- seules les sociétés cotées en bourse ont l'obligation de publier leurs comptes ;
- TRIDEL SA et GEDREL SA ne sont pas cotées en bourse ;
- la Loi cantonale sur la participation de l'Etat et des communes à des personnes morales (LPECPM) ne prévoit aucun devoir d'information du public ou de publication particulier ;
- la Loi cantonale sur l'information (LInfo) prévoit un accès public aux documents officiels des organismes soumis à dite loi, excepté lorsqu'un intérêt public ou privé prépondérant s'y oppose ;
- les comptes d'une société anonyme à laquelle une commune participe, directement ou indirectement, ne constituent pas des documents officiels au sens de la LInfo ;
- les informations sur les comptes de GEDREL SA sont communiquées aux organes de contrôle compétents des communes actionnaires ;

le Conseil d'administration de GEDREL SA a décidé de ne pas accéder à votre demande.

Regrettant de ne pouvoir répondre favorablement à votre requête, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**fadi kadri**

secrétaire · gedrel sa · rue des terreaux 33 · 1003 Lausanne · tél. +41 21 315 79 10 · fax +41 21 315 70 15 · [fadi.kadri@lausanne.ch](mailto:fadi.kadri@lausanne.ch)

---